

et marécageuse, couverte d'une pousse de taillis médiocre d'épinette noire et blanche, de sapin, de pin de marais, de tremble et de peuplier beunier, de bouleau blanc et de cèdre. Deux cours d'eau se jettent dans le lac ; un d'eux, le plus considérable conduit à travers plusieurs lacs aux eaux supérieures du Saint-Maurice, le plus petit qui vient du nord et que l'on prend pour gagner le plateau d'épanchement, à vingt-quatre milles en amont du lac, relie un chapelet de six petits lacs par de petits rapides difficiles à franchir.

Plateau
d'épanche-
ment.

Il y a deux portages pour arriver au lac du Poisson Blanc, où l'on quitte le cours d'eau principal, l'un qui mène de la rivière à l'extrémité méridionale du lac, l'autre qui suit le bras qui égoutte le lac et en sort à l'angle nord-est. Un autre portage conduit du lac du Poisson Blanc, au travers d'un marécage profond, large d'environ un mille, à un lac plus petit, sur le côté occidental duquel se dresse une colline bien visible. En partant de ce point, on traverse la ligne de faite par un autre portage d'un mille environ qui aboutit à un petit lac dont on suit la décharge vers le nord sur environ cinq milles, jusqu'à ce qu'il se jette dans la baie sud-est du lac Obatogamau. Le cours d'eau a une déclivité d'environ 150 pieds pour arriver au lac et compte cinq portages pour franchir le même nombre de rapides sans profondeur.

La route, du lac Saint-Jean à la ligne de faite, suit une direction générale nord-ouest et la distance est d'environ 150 milles. En voyageant avec seulement un chargement moyen, dans de bons canots de cèdre, l'eau étant modérément haute dans les cours d'eau, avec des équipages recrutés parmi les meilleurs hommes du lac Saint-Jean, nous avons mis dix jours pour atteindre les rives de l'Obatogamau. Le voyage a été réparti comme suit : deux jours et demi du portage de l'Ours à l'embouchure du Chigobich ; trois jours et demi pour atteindre le lac Ashuapmucuan et quatre jours pour arriver à l'Obatogamau.

Description générale de la région.

Située comme elle l'est, immédiatement au nord de la ligne de partage entre les eaux du Saint-Laurent et celles de la baie d'Hudson, la région en question présente la platitude caractéristique de la partie intérieure centrale de la péninsule du Labrador. Prise dans son ensemble cette région peut être qualifiée de plateau onduleux ; l'altitude générale de 1,400 pieds au-dessus du niveau de la mer auprès du faite, s'abaisse insensiblement jusqu'à 400 pieds dans le nord-ouest.

La surface du sol en général est entrecoupée de longues arêtes basses de collines rocheuses, qui, en certains endroits, ont une altitude de plus de cinquante pieds au dessus du niveau des eaux et dont l'allure générale est de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest. Lorsque ces arêtes sont rapprochées les unes des autres, les vallées qui les séparent contiennent des marécages égouttés par de petits ruisseaux, mais le plus souvent les arêtes sont très écartées et les vallées peu profondes sont couvertes d'un réseau de lacs bordés de larges espaces de terres marécageuses. Dans les portions méridionale et orientale, beaucoup de ces lacs sont grands et ont souvent de longues baies irrégulières qui suivent l'orientation générale des crêtes de collines. Beaucoup de ces lacs sont tellement découpés et parsemés d'îles qu'il est difficile même pour les guides sauvages d'y suivre exactement le chenal.

Une des particularités saisissantes du paysage consiste dans les collines isolées qui traversent le pays, en deux chaînes brisées, dans la